



Syndicat National Unitaire

des **INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC**
Section des Alpes de Haute Provence

Appt 202, les Hauts de Clubières, 04600 Saint-Auban
04 92 62 64 72 fax : 04 92 32 56 33
snu04@snuipp.fr

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services départementaux de
l'Education Nationale des Alpes de Haute
Provence

Objet : Consultation des enseignants du 6 octobre 2014

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons pris connaissance de la décision de Monsieur le Recteur d'organiser la demi-journée consacrée à la réflexion des enseignants sur le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture et sur les projets de programme de l'école maternelle pendant la matinée du lundi 6 octobre.

Nous nous inquiétons des difficultés que ce choix fera peser sur les familles et les différents partenaires de l'école concernés, dans une période où ceux-ci rencontrent parfois des problèmes d'organisation liées à la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Comment les transports scolaires pourront-ils s'adapter à cette situation ?

Comment les municipalités pourront-elles mettre en place un accueil, particulièrement dans nos communes rurales, et gérer la restauration scolaire afin de répondre aux difficultés rencontrées par certaines familles ?

Nous sommes particulièrement attachés au principe de consultation des enseignants sur leur temps de travail tel qu'il a été arrêté par Madame la Ministre. Mais nous jugeons primordial que son organisation recueille l'adhésion des parents et des collectivités dans leur grande majorité pour qu'en soit garanti le succès.

Pour cela, nous vous demandons de ne pas retenir une organisation qui risquerait de provoquer de la part des parents et des collectivités locales des incompréhensions pouvant placer les enseignants dans une position délicate face aux interlocuteurs de la communauté éducative.

Suite aux échanges que nous avons eu avec vous lors de notre dernière rencontre, nous modifions nos projets de RIS, mais entendant vos arguments au sujet de la perturbation du service, de tous les services, nous plaçons, finalement, pour que la date de consultation des enseignants soit plutôt placée un mercredi matin. Elle serait en effet plus simple pour l'organisation des familles et des municipalités. Conformément à la demande de nos collègues des 3 autres départements de l'Académie, nous vous prions d'inciter Monsieur le Recteur à reconsidérer son projet.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

Thierry CUISSON

Ariane SEDES

Co-secrétaires départementaux du SNUipp04